DOSSIER TECHNIQUE | ÉLEVAGE DES GÉNISSES



Technique élevage

LES GÉNISSES LAITIÈRES BIO EN PHASE LACTÉE DES PREMIÈRES HEURES DE VIE AU SEVRAGE



Avec l'obligation de donner accès à une aire d'exercice extérieure c'est l'occasion de se (re)pencher sur les techniques d'élevage des veaux, et pourquoi pas d'intégrer davantage les besoins physiologiques et comportementaux du veau et de la mère.



Les techniques d'élevage des génisses en phase lactée sont nombreuses : traditionnel au seau en bâtiment, avec ou sans complémentation en céréales, au lait et à l'herbe dès 8-15 jours, par des nourrices, par la mère au sein du troupeau des laitières.

Quelle que soit l'âge au vêlage et la technique, les 200 kg de poids vif à 6 mois restent un objectif à viser.

Cette fiche illustre, grâce aux témoignages d'éleveurs-ses des groupes d'échanges bovin lait et de producteurs adhérents de Bio en Normandie, différentes techniques qui respectent la règlementation bio. Une autre fiche recensant les pistes pour la valorisation des veaux laitiers qui ne sont pas destinés au renouvellement est en cours d'élaboration.

FAIRE ÉVOLUER OU CHOISIR SA FAÇON D'ÉLEVER SES GÉNISSES SUPPOSE DE BIEN DÉFINIR SES OBJECTIFS ET DE POSER LE CONTEXTE :

- Y-a-t-il une seule période de vêlage ou sont-ils étalés ? Y-a-t-il plusieurs lots ?
- Quel est l'objectif d'âge au vêlage ?
- La nurserie est-elle trop petite?
- La nurserie nécessite-t-elle des travaux et est-il possible d'aménager un accès extérieur ?
- Y-a-t-il une problématique sanitaire ?
- Y-a-t-il le souhait de travailler sur l'ambiance du troupeau (apprentissage des codes hiérarchiques par des adultes) ?
- Y-a-t-il le souhait d'améliorer l'autonomie alimentaire et de limiter le coût de concentré ?
- Y-a-t-il besoin d'alléger la charge de travail et/ou la pénibilité (notamment le transport du lait) ?

Comment lire cette fiche?

Après avoir lu le chapitre sur la réglementation, il est possible de parcourir cette fiche sans en respecter la structure. La présentation des différentes techniques est organisée selon 2 entrées principales :

- Le lait est distribué aux veaux par l'éleveur-se
- Les veaux sont nourris par une vache

Au sein de ces 2 entrées principales, différentes variantes sont présentées. Pour chaque variante un tableau liste les atouts et les contraintes. Dans la majorité des variantes un ou plusieurs exemples illustrent la technique.

I. RAPPEL DE LA RÈGLEMENTATION BIO

La règlementation bio impose que la période en case individuelle soit limitée à 8 jours, à partir desquels les veaux doivent être en collectif (case collective, avec des nourrices...) et « pouvoir accéder aux surfaces intérieures et aux aires d'exercice extérieures prévues à l'annexe III du règlement d'application RCE 889/2008 ». Ce qui implique qu'en période de pâturage les veaux encore en phase lactée doivent avoir accès à une aire d'exercice.

Cette fiche sera l'objet d'une mise à jour dès que la nature précise de ces aires d'exercices seront connues ainsi que le délai pour entrer en conformité.

Pour rappel, l'attache permanente des veaux n'est pas autorisée.

RAPPELS DES SURFACES NÉCESSAIRES EN BÂTIMENT ET EN AIRE D'EXERCICE EXTÉRIEURE

POIDS VIF	EN BÂTIMENT EN M²/TÊTE	SUPERFICIE MINIMALE À L'EXTÉRIEUR (AIRE D'EXERCICE, À L'EXCLUSION DES PÂTURAGES) EN M²/TÊTE
Jusqu'à 100 kg	1,5	1,1
100-200 kg	2,5	1,9

Ce que dit la réglementation générale sur la gestion des effluents d'élevage:

Les surfaces d'aires d'exercices extérieures doivent être imperméables et permettre de récupérer les jus (effluents, pluies)*. Plusieurs possibilités se présentent en fonction des contextes et envies de chacun·e tout en étant conforme avec la règlementation :

- Élevage en nurserie s'il y a possibilité d'aménager une aire d'exercice extérieure qui peut être une courette ou une prairie avec pâturage.
- Élevage en niches collectives avec courette.
- Au pâturage très tôt avec transport du lait jusqu'aux aux veaux qui sont dehors ou élevage par des vaches.

II. DE LA NAISSANCE AU SEVRAGE : DISTRIBUTION DU LAIT PAR L'ÉLEVEUR-SE

1. En nurserie jusqu'au sevrage avec accès à une aire d'exercice non herbarcée

ATOUTS	CONTRAINTES
Pas de modification majeures à apporter si le bâtiment donne sur un espace permettant d'installer une/des courettes	Obligation de donner accès à l'aire d'exercice extérieure pour les veaux sur la période de pacage. → Si conduite en plusieurs lots nécessité d'avoir plusieurs courettes. Travail : curage de l'aire d'exercice
Pas ou peu de modification dans l'organisation du travail	Pas d'éducation au pâturage jusqu'au sevrage
	Obligation de pouvoir récupérer les jus générés sur l'aire d'exercice

TÉMOIGNAGE | VINCENT & CHRISTOPHE GOSSELIN | TESSY-BOCAGE (50)

VÊLAGES ÉTALÉS MAIS ÉLEVAGE SURTOUT AU PRINTEMPS



Notre ancienne nurserie (construite en 1991) disposait d'une porte qui était en permanence ouverte au tiers. Il nous semble important que le volume d'air soit restreint pour limiter les pathologies respiratoires. L'hiver la porte est à demi fermée. A l'inverse si la porte qui donne sur le couloir d'alimentation est ouverte il y a des courants d'air dans le bâtiment et les veaux se mettent à tousser.

En 2020 suite au contrôle bio nous avons bricolé une courette extérieure. L'intérêt qu'on y voit est d'apporter de la lumière naturelle aux veaux qui en profite bien.

Par exemple le matin quand il y a plus de lumière dehors que dans le bâtiment les veaux sont dehors.

La distribution du lait se fait dehors au milkbar sur les barrières. En période de fortes pluies la courette qui n'était pas bétonnée était humide. Nous avons mis une couche d'à peine 20 cm de copeaux qui ont bien absorbés les jus. C'est très propre. Nous n'avions pas de problème de santé, les courettes n'ont pas donc pas eu d'effet sanitaire. Par contre on voit quand même des effets positifs sur les veaux. Ils sortent beaucoup. Ils ont parfois des comportements qui nous surprennent. Certains vont rester dehors sous une forte averse quand d'autres vont s'abriter. Pendant les fortes chaleurs d'été, ils étaient dehors à l'ombre. Ils sont aussi plus vifs. On les sent globalement mieux

Au départ on voyait l'orientation de nurserie et de son ouverture nordnord-ouest comme un inconvénient. Finalement ça marche très bien à cet endroit précis chez nous. Nous avons un projet pour refaire une nurserie qui sera calquée sur cette nurserie (même orientation, même volume d'air...) et qui permettra d'accueillir tous les veaux pour faciliter le travail tout en faisant plusieurs lots d'âges resserrés qui chacun disposeront de leur courette. Les courettes seront bétonnées.

Finalement je regrette de ne pas l'avoir fait plus tôt bien que nous n'avions pas de problème. Si j'avais la possibilité je mettrais les veaux dehors au pâturage, mais ça ne s'y prête pas bien chez nous.



^{*} Pour plus de détails voir l'arrêté du 27/12/13 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations relevant du régime de l'autorisation au titre des rubriques n° 2101, 2102, 2111 et 3660 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement

2. Niches collectives, abri extérieur sans pâturage

ATOUTS	CONTRAINTES
Installation rapide	Nécessité d'installer les niches sur un surface étanche pour récupérer les jus ou au champ avec déplacements très réguliers.
Vides sanitaires et nettoyages faciles à réaliser	Transport du lait si pas de possibilité de les placer à proximité de la salle de traite. confort de travail.
Possibilité de les installer dans une parcelle pour donner accès au pâturage.	
Économique si réutilisation d'équipement, installation simple.	

TÉMOIGNAGE | JÉRÔME VALLÉE | LA FOLIE (14)

VÊLAGES GROUPÉS AU PRINTEMPS



L'élevage des veaux a lieu au printemps. Il y a 4-5 ans je suis passé aux niches collectives placées dans un ancien silo. Au départ 5 veaux logent dans une niche puis 3 quand ils grandissent. Au bout de 2.5 mois en niche ça devient limite. Le fumier est tassé et on risque de les abimer au moment du nettoyage. De plus les râteliers sont petits et pour l'alimentation c'est vite limité. Pour éviter ces problèmes bricoler un abri dans un ancien silo serait une alternative.

Au niveau travail ça va, les niches ne sont pas trop loin de la salle de traite et je passe vite à une buvée par jour de 2 L.

Avant les niches j'élevais en bâtiment. Il y avait toujours de la coccidiose. En niches collectives dehors il y a toujours des problèmes de coccidiose mais c'est plus facile à gérer. Les lots sont plus petits et le nettoyage est facile et efficace.

L'exposition est importante. Plein sud c'est l'idéal évidemment. Une année les niches étaient exposées à l'ouest, les veaux étaient moins bien

Un inconvénient pour moi de la conduite en niches comme je l'ai fait est à la mise à l'herbe (juillet-août et février-mars). Elle a lieu au moment du sevrage en mélangeant les lots. Les veaux les plus petits (peut-être sevrés trop tôt) ont du mal.

Cette année en 2020 j'ai modifié la technique. J'ai mis 2 niches pour 20 veaux dans une prairie avec un parc filet dans les premières semaines. Puis très vite (ils avaient 1.5 mois) je les ai mis dans un verger et ils n'avaient plus besoin de niches. L'avantage de cette conduite est qu'il y a moins de différence entre veaux (1 seul lot). L'idée de bricoler des abris mobiles au pâturage me trotte aussi dans la tête.



2. Niches collectives, abri extérieur sans pâturage

Plusieurs cas de figure : la nurserie est ouverte sur une prairie, les veaux sont dans un verger, une parcelle protégée par des haies.

ATOUTS	CONTRAINTES	
COMMUN À TOUS LES CAS DE FIGURE		
Apprentissage du pâturage effectif et de la clôture en quelques jours	Transport du lait si pas de possibilité de les placer à proximité de la salle de traite. confort de travail	
Peu permettre de se passer de la complémentation en fourrage et en concentré	Surveillance les premiers jours pour vérifier le respect des clôtures	
	Gestion du parasitisme d'herbage.	
	Difficulté à gérer le pâturage (évolution importante et rapide de la taille des paddocks, gestion des refus)	
DANS UNE PARCELLE AVEC ACCÈS À LA NURSERIE		
Pas de changement dans la distribution du lait	Si plusieurs lots, besoin de plusieurs accès	
DANS UNE PARCELLE SANS ACCÈS À LA NURSERIE		
Au niveau travail : pas de paillage, curage —	Mais augmentation de la contrainte de transport du lait, de l'eau	
Permet de faire un vide sanitaire de la nurserie ou de ne plus avoir de nurserie du tout	Besoin que la parcelle soit relativement proche des bâtiments pour la surveillance et limiter le transport de lait	
Gestion possible de plusieurs lots	besoin d'un endroit où les veaux puissent se protéger des intempérie (abri, haies)	

TÉMOIGNAGE | FRANÇOIS HAMEL | BERNIÈRE-LE-PATRY (14)

OBJECTIF VÊLAGES DE PRINTEMP | BASE PH ET CROISEMENT AVEC MONTBÉLIARD X PIE ROUGE DES PLAINES (MRY) PRINCIPALEMENT X NORMAND

Historique | Cette technique a été initiée en 2015, suite à des problématiques à partir du sevrage (peu de croissance, gros ventres, poils piqués). Les vaches ne donnaient pas pleinement satisfaction non plus (verrues au pis, petit gabarit, aptitude laitière moyenne).

Technique d'élevage jusqu'alors :

- 1ère sortie au pâturage entre 6 mois et 1 an selon la période de naissance. Alimentation au foin et concentré.
- Plusieurs essais sur la partie concentré de la ration avec de l'épeautre, graines germées... sans résultats satisfaisants.

Les objectifs : élever des génisses qui :

- Vêlent à 2 ans.
- Vieillissent bien.
- Ne plus faire de traitement antiparasitaire.

Pour y arriver : L'idée était de se rapprocher du rythme de la vache allaitante (veau dehors qui boit du lait longtemps) pour assurer une meilleure croissance.

- Sevrage tardif au moins à 7-8 mois,
- Tout en maîtrisant les quantités de lait consommée par les veaux.

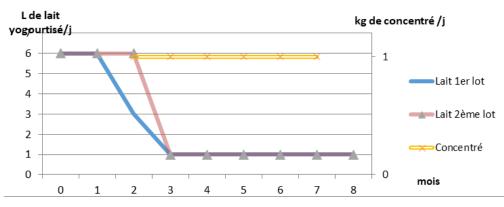
Exemple de l'alimentation des 2 lots nés en mars et juin 2015 et mis à l'herbe à 15 jours

À l'époque, génisses PH x Montbéliard



- Période de 0-15 jours : en nurserie nourries au seau tétine.
- À partir de 15 jours : ouverture du bâtiment qui donne sur une prairie découpée en micro-paddocks.
- o Lait et eau dans le bâtiment.
- o Parcelle totalement dédiée aux génisses.
- o Au bout de 2 passages : beaucoup de refus + augmentation importantes des besoins en herbe.
- À 2.5/3 mois :
- o Changement de parcelles pour aller dans un verger déjà pâturé par les vaches de l'autre côté de la route.
- o Plus d'accès au bâtiment \rightarrow transport du lait au champ.

Schéma d'alimentation des 2 lots de 2016



- Passage de 2 buvées à 1 buvée/jour.
- Lait yogourtisé pour pouvoir le distribuer froid au printemps.
- Distribution de 1 kg de concentré blé-triticale à partir de 2,5 mois pour compenser la diminution de lait.



Régultata

- Croissance :
 - o Pesées sur le 1er lot (veaux de génisses) :
 - 1 mois : 60 kg
 - 3 mois : 96 kg / GMQ de 600 g
 - 6 mois : 150 kg
 - o Le 2ème lot semble supérieur (veaux de vaches)
- Comportement : chaleurs exprimées dès 3 mois, très bonne aptitude au pâturage, périodes de rumination intense par rapport aux veaux élevés en bâtiment.
- Santé :
 - o Bon transit : bonnes bouses et pas de diarrhée.
 - o Ces lots ont eu des dartres dehors.
 - o Ralentissement de la croissance fin août (vers 6-7 mois) du fait d'un passage de bronchite vermineuse (traitement vermifuge et complémentation en céréales pour les soutenir l'hiver du fait de retard de croissance).



Que sont devenues ces génisses par la suite ?

- Les plus belles du 1er lot ont vêlé à 2 ans sans problème, hormis 2 qui avaient un gabarit plus léger.
- Le 2ème lot a vêlé à 3 ans car certaines étaient trop grasses et ont eu des difficultés pour la reproduction. Pour le reste c'est satisfaisant.
- De l'hétérogénéité dans les 2 lots.
- En 2020 : ces génisses sont le cœur du troupeau. Néanmoins :
 - o Les plus belles du 2ème lot après la 1ère année ne sont plus dans le troupeau (problème de fertilité car trop grasses),
 - o Celles qui avaient le plus souffert ont trainé longtemps le manque d'état mais elles sont toujours présentes et en bonne santé.

2017 I Passage aux vaches nourrices pour faciliter le travail.

2018 I Retour au bac à tétine + pâturage avec plus de vigilance sur le parasitisme mais encore problématique pour 2 veaux, concurrence entre veaux (des vêlages plus décalés plus de concurrence).

2019 ET 2020 I La majorité des génisses sont élevées par des nourrices. Les derniers veaux sont élevés au bac à tétine + pâturage.

Résultats

- Technique gourmande en temps de travail et pénible (transport du lait et gestion des clôtures)
- Simplicité de la technique → facilement remplaçable.
- La croissance est correcte mais pas suffisante dans l'ensemble pour des vêlages 2 ans et trop pour des vêlages 36 mois.
- Attention au parasitisme au pâturage.
- Technique très économe.
- Attention à la concurrence entre veaux si les vêlages ne sont pas suffisamment groupés et sans moyen de contention. En gros, sur chaque lot 2-3 très belles génisses, un corps de 7-8 corrects et 2-3 moyens. On peut imputer ces différences aux quantités de lait ingérées qui différaient probablement d'un veau à l'autre. Amélioration possible en installant un cornadis porte seau.
- Bien-être animal supérieur par rapport au bâtiment.
- Consommation importante des tétines si le bac reste toute la journée avec les veaux.

Estímation du coût d'élevage :

- Fourrage distribué : pâturage dès 15 jours et foin-ensilage d'herbe sur la période hivernale (5 mois).
- Concentré : 250 kg/génisse.
- Frais d'élevage : 5 mois de paille en hiver, utilisation du bâtiment 15 jours, reproduction en monte naturelle, frais véto très faibles (vermifuge la 1ère année pour certaines). Usure importante
- Âge au vêlage : 24 mois pour la majorité et 36 mois pour quelques-unes.
- Quantité de lait : 700 l/génisse au prix de vente du lait.

TÉMOIGNAGE | CHRISTOPHE GRIÈRE

PH - PIC DE VÊLAGE EN MARS-AVRIL - ÉLEVAGE AU PRINTEMPS. MISE À L'HERBE À 15 J / 3 SEMAINES ET DISTRIBUTION DE LAIT EN PÂTURE À L'AIDE D'UNE REMORQUE TÉTINE

Les veaux restent au maximum 48 h avec leur mère avant d'aller en case individuelle dans un bâtiment situé à proximité de la salle de traite.

À partir de 8 jours, les veaux sont en cases collectives dans un bâtiment ouvert sur une prairie (2 cases sur 2 paddocks). Puis ils vont d'autres parcelles parfois éloignées du corps de ferme, y compris pendant la phase lactée. Ceci est possible grâce à la remorque tétine.

Alimentation

- 2 buvées / jour jusqu'à 10 semaines environ puis passage à 1 buvée. Distribution maximum de 4L/jour de lait. Le lait est acheminé dans la prairie à l'aide d'une remorque tétine tractée par un quad. Sevrage.
- Le pâturage en phase lactée se fait dans une parcelle avec beaucoup de stock d'herbe sur pied et à un stade déjà avancé (recherche de fibre).
- Complémentation avec du foin grossier séché en grange.
- Céréales.
- Le sevrage à 3 4 mois maxi est progressif avec un milkbar dans une parcelle dédiée sur 1 semaine puis les veaux rejoignent le lot sevré.
- En fin de saison : 1 seul lot.

Pour que tous les veaux puissent bien boire la même quantité de lait et réduire la compétition :

- La remorque doit être bien à niveau.
- Prévoir 10% de tétines supplémentaires que de veaux.
- Avoir des lots homogènes.
- Maintenir 2 buvées jusqu'à 10 semaines pour limiter l'impact si un veau « saute » une buvée.

La remorque tétine est intéressante quand le lot comprend au moins 10 veaux. Sinon le lait est distribué au milkbar.

Distance parcourue pour transporter le lait : de 100 m (les plus jeunes) à 1.5 km (lot en fin de lactation sevrage).



Résultats

- Les veaux mis au pâturage jeunes ont une bonne croissance : « ils baissent la tête très vite pour pâturer ». L'âge au vêlage est en train de passer de 30 à 24 mois.
- Au niveau sanitaire c'est satisfaisant. 2 coproscopies sont réalisées dans l'année (fin de printemps et à l'automne) pour surveiller le niveau d'infestation. 1 traitement est réalisé par an les 2 premières années mais plus ça va plus les niveaux d'infestation sont en baisse. Ce qui nous fait réfléchir à diminuer les traitements.
- Les veaux sont très facilement déplaçables (ils suivent la remorque).





III. ÉLEVAGE DES VEAUX PAR DES VACHES : LA MÈRE. UNE NOURRICE

1. Les 15 premiers jours à 3 semaines sous la mère

Quelle que soit la technique d'élevage (au seau, par des nourrices, sous la mère, au pâturage très jeunes...), les veaux restent dans la majorité des fermes au minimum une demi-journée avec leur mère et jusqu'à 15 jours-3 semaines.

Pendant cette période, le veau suit la mère dans le troupeau au champs en période de pâturage.

ATOUTS	CONTRAINTES
Possible toute l'année en bâtiment et au pâturage	Gestion des veaux au départ au moment de la traite puis ils s'habituent et ne s'approchent pas de la salle de traite ni du parc d'attente
Bon démarrage des veaux, prise de colostrum assurée	Chez certains, difficulté à faire boire le veau au seau ou à la tétine après séparation de la mère
Si dure plusieurs jours : Gain de temps (pas de transport de lait, pas de nettoyage des cases ou niches)	Gestion de la séparation quand le veau reste plusieurs jours avec la mère*

^{*}Pour faciliter le sevrage pour le veau comme pour la mère : Fleur de bach – remède Rescue – Xavier LEBESNERAIS.

2. Élevage par des nourrices

Un veau est élevé avec en général au moins un autre veau, par une vache qui n'est pas leur mère.

ATOUTS	CONTRAINTES	
Respect de la règlementation sans faire évoluer la nurserie	Avoir suffisamment de surface à proximité du corps de ferme pour la surveillance en période de pâturage	
Pas de transport du lait	Période d'adoption qui a souvent lieu en bâtiment et a lieu après la 1ère semaine de vie du veau	
Un seul troupeau de renouvellement·taries possible	Phase d'adoption pas toujours naturelle	
Meilleur développement des jeunes	Maintenir le contact avec le troupeau pour la sociabilité des génisses	
Valorisation de vaches « à problèmes »	Mais pas de tri possible ensuite sur les vaches traites	
Possible en hiver en stabulation		
Pas besoin de complémenter les veaux avec du concentré	Surveiller l'état des nourrices en fonction de l'alimentation	
Parasitisme : le lait en prise régulière protègerait le veau + les animaux adultes nettoient les parcelles de certains parasites (strongles digestives).	disponible (éventuellement diminuer le nombre de veaux sous la mère ou la complémenter)	

TÉMOIGNAGE | FRANCK LEBOULANGER | SURRAIN (14)

VÊLAGES ÉTALÉS | CROISEMENT 3 VOIES

- Année de mise en oeuvre : 2012, et 2016 pour les veaux nés au printemps
- Objectifs :
- Faciliter le travail : ne plus transporter le lait
- Sous objectifs :
- Santé des génisses
- Des génisses qui savent pâturer
- Baisser l'âge au vêlage
- Amélioration de l'état sanitaire des vaches à cellules et valorisation de leur lait
- Veau sous sa mère : 15 jours à 3 semaines
- Entre la mère et la nourrice : 1 jour sans manger
- Adoption : Les nourrices "sautent" 3 traites
- 2 à 3 veaux/nourrice en box pendant 3 jours
- Conduire du pâturage | Complémentation : Tournant pendant 6 mois Complémentation
- Âge au sevrage : 7 mois

- Les + :
- Travail facilité
- De bonnes croissances
- Âge au vêlage raccourci (-6 mois)
- Meilleur état corporel | Conduite classique
- Certaines nourrices assainie
- Rusticité des génisses | Problèmes pulmonaires
- Les :
- Capitalisation de vaches : moins de vaches réformées pour nourrir les génisses \rightarrow baisse produit viande
- Des vaches qui ont souffert en fin de saison de pâturage
- Grosse consommation de lait : 1 200 L/génisse → baisse lait vendu
- Pré-requis :
- Aller voir le lot tous les jours \rightarrow assurer une bonne relation avec l'éleveur-se
- Bonne alimentation des vaches en phase d'allaitement
- Trésorerie/capitalisation des vaches et diminution du volume de lait vendu

• En 2020 :

Élevage des veaux en niches collectives avec parc extérieur Raison de l'arrêt des nourrices :

- Moins de génisses à élever et de vaches à cellules
- Du lait écrémé à valoriser (vente de crème)

TÉMOIGNAGE | JOCELYN BERTRAND ET HÉLÈNE LEROUXEL

GÉNISSES SOUS DES NOURRICES EN PLEIN AIR TOUT L'HIVER 2019-20 | PH | BRUNES DES ALPES | NORMANDES CROISÉES PH-BRUNES-NORMANDES | 25% DE VÊLAGES À L'AUTOMNE 50% AU PRINTEMPS 25% TOUTE L'ANNÉE

Autour de Noël 2019, c'était la fin des vêlages d'automne et il y avait trop de veaux dans la nurserie et trop de vaches dans la stabulation. Alors on a fait un essai en faisant 1 lot de 4 vaches nourrices avec 8 veaux \rightarrow 2 veaux/vache.

Les veaux ont été séparé de leur mère sitôt la naissance et mis sous une nourrice qui a vêlé le même jour ou très peu de jours avant. Les nourrices ont été choisies pour leurs qualités maternelles, ou des problèmes de mamelles (3 trayons...). Les veaux et les vaches ont passé tout l'hiver dehors sans bâtiment, dans une parcelle abritée. Ils disposaient d'une complémentation en foin, de céréales pour les vaches. Le sevrage a été réalisé vers 9 mois. Les génisses ont rejoint le lot des génisses qui ont été nourries au seaux.

Résultats

Les veaux étaient en très bonne santé, les croissances ont été bonnes. Celles qui ont tété ont la même taille que celles nourries au seau bien qu'un peu plus âgées. Les vêlages sont attendus pour 34-36 mois.

Dans les points négatifs :

- Seules celles qui ont tété n'ont pas été écornées, elles sont donc dominantes tout en étant plus jeunes.
- Les nourrices étaient maigres au sevrage (P-1).

"On aime bien élever nous-même nos veaux. On continuera de le faire mais faire élever une fin de lot par des nourrices quand il y a trop d'animaux dans les bâtiments reste une solution souple."

TÉMOIGNAGE | BAPTISTE MERCHER | BEAUFOUR DRUVAL (14)

VÊLAGES ÉTALÉS | 60 VACHES NORMANDES | NOURRICES TOUTE L'ANNÉE Y COMPRIS L'HIVER EN FOIN EN BÂTIMENT

Mise en place en 2017, les premières génisses élevées par des nourrices ont vêlé en 2020

Avant : élevage en nurserie fonctionnelle parfois un peu chargée, jusqu'au sevrage à 5 mois

- Alimentation : lait + foin l'hiver ou pâturage selon la saison + 350 g de céréales à partir du sevrage.
- Résultats positifs en croissance et santé malgré un certain amaigrissement et un mauvais poil au moment du sevrage sans que cela ne pose de problème de santé particulier. Une partie des veaux (30 à 70% selon les années) avaient besoin d'un vermifuge en première année de pâturage.
- Selon la période de naissance leur première mise à l'herbe se passait entre 5 mois et presque 1 an.

Les objectifs

Le principal objectif de faire élever nos génisses sous des nourrices est le bien-être global du troupeau : les veaux sont mieux avec des nourrices et les vaches préfèrent voir leurs veaux avec des nourrices plutôt qu'en nurserie.

L'adoption

Les génisses restent les 3 premiers jours de vie avec leur mère dans une parcelle au pieds de la stabulation ou dans une case à part si c'est l'hiver.

La veille de l'adoption, la nourrice est mise avec ses futurs veaux et leur mère pour que les mères et leurs veaux aient connaissance de leur future nourrice.

L'adoption se fait au 4ème jour après la traite du matin : les veaux ont tété leur mère avant la traite, la nourrice a été traite. On regroupe veaux et nourrices dans une case d'adoption et la première tétée a lieu en fin d'après-midi. Si tout se fait naturellement, ils restent enfermés 2 jours le temps de créer un lien entre les veaux et la nourrice puis ils rejoignent le lot des nourrices au pâturage (ou dans une case de nourrices l'hiver). S'il faut prendre la vache au cornadis et/ou mettre une entrave, ils peuvent rester plus longtemps seuls en bâtiment.

Globalement, les adoptions se passent bien et même de mieux en mieux. Le plus compliqué était la première année : nous découvrions la technique et les vaches aussi, je pense que maintenant, elles savent ce qu'est une vache nourrice et acceptent mieux de le devenir.

Gestion des nourrices en vêlages étalés | Nombre de veaux par vache | Alimentation

Pour élever 25 génisses voir un peu plus c'est une dizaine de vaches nourrices. Une vache devient nourrice si elle a des cellules ou des difficultés de déplacement.

Etant en vêlage toute l'année, on a des adoptions à faire tout le temps et donc des veaux de tous âges sous des nourrices : cela nous oblige à faire au moins 2 lots (idéalement 3) sinon les plus gros veaux tètent toutes les vaches et les plus petits peuvent manquer de lait. On a donc généralement :

- Un lot de nourrices avec des veaux de moins de 1 mois,
- Un lot de 1 à 3 mois
- Et lot de 3 à 5 mois.



ÇA DONNE QUOI COMME VACHES?

Nombre de veaux / vache :

- 3 yeaux / nourrice si elle est dans ses 3 premiers mois de lactation,
- 2 veaux / nourrice si elle est entre 3 et 6 mois de lactation,
- 1 veau si elle est à plus de 6 mois de lactation (rare sauf éventuellement une vache de réforme).

Si une vache a été mise nourrice en début de lactation, elle peut adopter 1 ou 2 autres veaux quand les premiers sont sevrés à 5 mois. Si la nourrice est pleine et qu'elle va revêler, elle est tarie sans traitement et la plupart vêlent saines et peuvent donc rester dans le troupeau laitier l'année d'après.

CONSÉQUENCES SUR LES NOURRICES

Alimentation:

- Au pâturage au fil en saison de pâturage
- Au foin séché en grange l'hiver

Résultats

Comportement : Notre principale crainte était d'avoir des génisses Guérison de vaches à cellules : des vaches qui étaient entre sauvages. En effet, elles sont moins dociles que des veaux élevés en 500 et 800000 cellules sans symptôme ont été « récupérées nurserie. La 1ère année s'il faut les attraper pour un soin c'est un peu », au-delà j'y crois moins. sport, mais elles viennent quand même bien quand on les appelle car elles ont eu l'habitude de nous voir déplacer le fil et on maintient les 350g de céréales de 5 à 9 mois quelle que soit la saison pour les Trayons: Nous avons eu une seule nourrice aux trayons habituer à venir vers nous. abîmés. Pour celles qui retournent dans le troupeau laitier, on ne voit pas de différence avec les trayons des autres À 2 ans elles se calment et quand elles intègrent le troupeau des laitières elles s'adaptent très bien et ne bougent pas en salle de traite. vaches. Croissance : Désormais, toutes les génisses sont élevées sous des nourrices. A 5 mois elles sont plus grandes et plus grasses que les mâles élevés en nurserie et on ne constate plus d'amaigrissement au sevrage (plus de transition entre le foin de nurserie et l'herbe de pâturage ?). On vermifuge encore une partie des génisses en première année de pâturage mais moins qu'avant, il faut attendre encore Nous n'avons pas constaté d'amaigrissement des vaches, quelques années de recul pour mesurer la différence et éliminer le quelle que soit la période ou le nombre de veaux par vache. facteur "année". Les premières génisses élevées sous des nourrices ont vêlé en 2020 donc il n'y a pas encore assez de recul pour voir l'effet sur leur lactation mais on a l'air d'être sur des plus grands gabarits et de très bons démarrage en lactation, affaire à suivre pour éliminer un éventuel effet année.

Globalement, cela consomme plus de lait que de les élever en nurserie, mais cela reste très satisfaisant : c'est un investissement pour les futures vaches et on sent bien que l'effet bien être est bénéfique pour l'ensemble du troupeau. En terme de charge de travail, je pense que c'est équivalent : il n'y a plus le lait à distribuer en nurserie mais il faut s'occuper des adoptions et gérer les différents lots de nourrices (liés aux vêlages toute l'année).

François Hamel | 2017 :

De meilleures croissances des génisses avec des nourrices par rapport au bac à tétine.

Par contre certains vaches nourrices se sont amaigries et ont eu des problèmes de reproduction et se sont décalées → 2 veaux maximum/vache.



3. Élevage par la mère dans le troupeau des laitières durant toute la phase lactée

Le veau suit sa mère jusqu'au sevrage dans le troupeau des laitières.

ATOUTS	CONTRAINTES
Des veaux en bonne santé et de très bonne croissance	Pas de possibilité d'écarter du lait à cellules dans l'alimentation des veaux → sélection stricte de l'état cellulaire du troupeau
Main d'œuvre - Gain de temps (pas de distribution de fourrage, paillage, curage) et en pénibilité	Consommation importante de lait à prévoir → système coûteux à la mise en place
Permet d'écrêter le pic de production du printemps en vêlage groupés ?	Nécessite d'avoir de la surface accessible pour augmenter le nombre de vaches + intégrer la consommation des veaux si sevrage tardif et si l'objectif est de maintenir le niveau de lait vendu
Plus besoin de nurserie	Si taux de renouvellement élevé = impact économique important
Bonne socialisation des génisses : apprennent les codes hiérarchiques au contact des adultes	
Pas de concentré, apprentissage du pâturage très jeune	
Gestion du parasitisme ? cf nourrices	

TÉMOIGNAGE | DAMIEN OLIVIER | LA ROCQUE (14)

CROISÉES PH | MONTÉBILIARDES, SIMMENTALES | VÊLAGES DE PRINTEMPS

- Race : croisées mixtes montbéliard x brune x simmental sur fond de PH
- Nb de VL : 53
- Vêlages groupés de printemps
- Nb de génisses élevées / an : 10 à 12

Historique | Depuis 2010, l'élevage des génisses a connu plusieurs évolutions. Progressivement les génisses sont passées de niches avec courettes sur dalle béton, à l'accès à une petite surface en herbe puis à la mise au pâturage très tôt dans un verger. Cette augmentation de l'importance du pâturage pour les veaux est allée de pair avec la quantité de lait consommée.

L'objectif initial était d'avoir de meilleures génisses sur le plan sanitaire (meilleure immunité) tout en réduisant les coûts (arrêt du concentré qui était acheté). Avec le temps, la réduction des coûts n'est plus un objectif en soi. L'idée est de reconsidérer l'élevage des génisses comme un investissement et d'avoir un troupeau sain capable de vieillir.

Mon expérience a montré que plus les génisses étaient en extérieur et à l'herbe et mieux ça se passait pour elles. Par contre il restait 2 problématiques :

- Le transport du lait au pâturage, pénible physiquement (pour 10 génisses, 80 l/jour transporté à bras) et l'évolution importante de la taille des paddocks en fonction de l'âge des veaux (du fait de la capacité d'ingestion exponentielle au cours des premiers mois du veau). Il était devenu compliqué de mener de front une alimentation lactée soutenue et une bonne gestion du pâturage.
- Enfin les génisses nées au printemps, pâturant et consommant de plus en plus de lait devenaient trop grosses pour vêler à 36 mois mais trop petites pour vêler à 24 mois.

Objectif

Ramener l'âge au vêlage à 24 mois sur des races non précoces et sans concentré.

Mon objectif étant de conserver les vêlages groupés au printemps, il fallait ramener l'âge au vêlage à 24 mois. Sans concentré il fallait donc donner plus de lait. Ayant atteint ma limite maximum pour le transport du lait, je suis passé à l'allaitement maternel. J'avais conscience que c'est une méthode coûteuse en lait mais je recherchais aussi l'effet positif sur la sociabilisation. Par ailleurs ramener les vêlages à 24 mois permettait de dégager de la surface en herbe et de la place en bâtiment (moins d'effectifs).

Comment ça se passe : les génisses de la naissance au sevrage restent en permanence avec leur mère

De o à 3,5/4 mois :

- Vêlages au sein du troupeau des taries ou des laitières. Le couple mère-veau reste dans le troupeau sauf en cas de souci où il peut être isolé quelques jours.
- Choix des génisses de renouvellement sur les 1ères nées → lot d'âges très proches et sélection sur la fertilité.
- Les vêlages sont groupés et les veaux non élevés restent sous leur mère jusqu'à leur départ à 3 semaines.

• Au moment de la traite :

o Les veaux suivent leur mère depuis la pâture jusqu'à la stabulation. Rapidement (souvent au bout de 2 fois) les veaux évitent le parc d'attente. Ils attendent leur mère à l'extérieur ou dans la stabulation (en de très rares occasions des veaux peuvent s'éloigner). o Au bout de 2 mois certaines vaches allaitantes ne sont traites qu'une fois par jour, selon le niveau de lait.

• Au pâturage :

o Il faut être vigilant au changement de paddocks si des veaux sont endormis pour éviter qu'ils ne perdent leur mère. Dans mon cas les paddocks se suivant il n'y a pas de risque particulier, sauf quand le troupeau va pâturer de l'autre côté de la route (qui est passante) par rapport à la stabulation.

o J'ai des clôtures à 1 fil, il y a donc possibilité de passage les trois 1ères semaines entre les paddocks.

• Comportement vis-à-vis des autres vaches : Les veaux ne cherchent pas à téter d'autres vaches.

À partir de 3,5/4 mois, jusqu'au sevrage (7 mois) :

- Séparation du lot mères-veaux des autres vaches quand l'herbe commence à manquer sur la surface facilement accessible depuis la salle de traite. De plus à ce stade les vaches n'ont plus trop de lait (les besoins des veaux augmentent et le pic de lactation passé) et la qualité de l'herbe change.
- Le lot vaches-veaux rejoint le lot des génisses de 1.5 an (\rightarrow 2 lots sur toute la ferme) qui est au pâturage tournant (paddocks de 4-5 jours).

7 mois : sevrage mi-septembre | début octobre

- Les génisses sont enfermées en bâtiment pendant 10 jours avant de repartir à l'herbe.
- Les mères sont de nouveau traites. Il n'y a pas de difficulté pour le sevrage et le retour en salle de traite. Avec de l'herbe de qualité elles redonnent du lait.



Fin novembre 2020 | Une génisse et sa mère

Résultats

- Très bonnes croissances (grâce au pâturage tournant, elles ont toujours de l'herbe de qualité),
- Le lot des génisses de l'année reste dehors longtemps et est le premier à repartir à l'herbe au printemps (animaux légers, habitués à la clôture).
- Avec 2 générations de vaches élevées avec cette méthode :
- o Très bon comportement au sein du troupeau et avec moi (très familières et ne me considèrent pas comme un de leur congénère).
- o Meilleur comportement en salle de traite, elles tiennent plus facilement leur place dans le troupeau. Observations à relativiser du fait d'autres facteurs comme la race ?
- Santé des veaux : il n'y avait pas de problèmes particuliers avant et il n'y a pas eu d'évolution.
- Il n'y a pas de différences en terme de santé de la mamelle entre les vaches traites et les allaitantes.
- L'hiver est plus serein, les génisses sont nourries à l'enrubannage sans concentré tout en vêlant à 24 mois en bon état corporel.
- Amélioration de la qualité du travail.

Estímation du coût d'élevage :

- Fourrages : 9 mois de pâturage et enrubannage sur la période hivernale (3 mois).
- Concentré : o
- Frais d'élevage : 3 mois de paille en hiver, peu de main d'œuvre, pas de <u>bâtiment dédié, re</u>production en monte naturelle, frais véto très faibles.
- Âge au vêlage : 24 mois
- Quantité de lait : 2700 l/génisse au prix de vente du lait (pas possibilité d'écarter du lait à cellules)
- Inclure l'augmentation du nombre de vaches permise grâce à la diminution d'UGB génisses et de la consommation de fourrages soit 6 VL en plus et 1 lot de génisse en moins

